

OFFRE D'EMPLOI

SURVEILLANTS-TES AUX LOISIRS

Service des loisirs de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste désire combler un poste à temps partiel au sein de son équipe du Service des loisirs pour assurer le rôle de surveillant aux loisirs.

La personne retenue effectuera, en collaboration avec le personnel en place et sous la supervision de la responsable des activités de loisirs, la surveillance du gymnase de l'école de l'Amitié et la surveillance du local des patineurs selon les conditions climatiques, tous deux dans la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

Les qualités recherchées

- Capacité de travailler en équipe;
- Enthousiasme et leadership;
- Dynamisme;
- Proactivité – capable d'anticiper certains problèmes, situations;
- Politesse et rigueur envers les usagers.

Description sommaire des tâches

- Ouvrir et fermer les locaux;
- Accueillir les usagers;
- Surveiller les activités et prodiguer les premiers soins au besoin;
- Assurer le respect des règlements;
- Effectuer des tâches d'entretien léger (sortir et ranger le matériel sportif);
- Assurer un lien avec le responsable des activités de loisirs;
- Toutes autres tâches connexes.

L'horaire de travail est variable et peut être du dimanche au vendredi, soit entre 18 h et 22 h.

Conditions salariales

Le salaire horaire à l'entrée en poste est établi à 16,18\$, en fonction de la convention collective en vigueur.

L'entrée en fonction se fera **dans les meilleurs délais**.

Toute personne intéressée et qui répond aux compétences recherchées est invitée à signer le présent document

Date de fin de l'affichage : 21 octobre 2025

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le mardi 21 octobre 2025 par l'une ou l'autre de ces voies de transmission :

Courrier : 3041, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste, Qc, J0L 2B0

Courriel : loisirs@msjb.qc.ca

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation, mais en raison de diverses contraintes, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte. Elle souscrit pleinement au principe de l'égalité en emploi.